



Quelles sont les réelles priorités de la Direction locale ?

Mais que se passe t-il à la MA Coutances ?

Alors que notre établissement traverse une crise d'effectifs sans précédent, que la fatigue s'accumule et que le personnel s'épuise pour maintenir le service public en mode dégradé, notre chef d'établissement a trouvé ses priorités.

Ce n'est ni le rappel de renforts, ni l'amélioration de nos conditions de travail en **effectif restreint**, mais bien la **chasse aux sorcières** !

🔍 Une expertise médicale sur commande !!!!

Le couperet est tombé : la direction n'a pas hésité à planifier un rendez-vous auprès de la médecine du travail aujourd'hui pour imposer une expertise médicale à l'encontre d'une de nos collègues. Son "crime" ? Être actuellement en prolongation d'activité.

Plus grave encore, cette démarche intrusive et punitive fait suite à de basses **dénonciations entre collègues (selon la Direction)**, écoutées et validées par une direction qui préfère diviser pour mieux régner plutôt que de protéger ses agents.

🔥 Après les CET, l'expertise : stop à l'acharnement !

Ne nous trompons pas de cible, il s'agit d'un véritable **acharnement** envers la même collègue ! Rappelons qu'il y a à peine quelques mois, notre organisation syndicale avait dû introduire un recours concernant la pose de ses jours de Compte Épargne Temps (CET), refusés en bloc par la direction sans aucun motif réel ni sérieux, le Directeur Interrégional a dû intervenir pour que notre collègue puisse se rendre au chevet de son petit-fils à 800 km du pays Coutançais (**Merci Mr le Directeur**). Comme si la DISP n'avait que ça à faire.

Quand l'administration abuse des refus injustifiés d'un côté et instrumentalise la médecine du travail de l'autre, ce n'est plus du management, c'est de la persécution.

Résultat : Notre collègue est **APTE** au service, nous n'en doutons pas une seconde, sauf la Direction locale qui s'est basée sur des rumeurs infondées.

Comment justifier une telle perte d'énergie et de temps administratif alors que le quotidien des agents de la MA Coutances est devenu compliqué ?

- **Agents épuisés par le sous-effectif.**
- **Sécurité de l'établissement mise à rude épreuve chaque jour.**
- **Management par la suspicion qui détruit le collectif de travail.**



La médecine du travail est un outil de prévention et de protection de la santé des agents, pas un bras armé pour valider des règlements de comptes ou cliquer le personnel en fin de carrière !

Mr Le chef d'établissement soyez sérieux, regardez autour de vous : 0 maladie, 0 alcool, 0 drogue, 0 corruption, toujours des volontaires pour être rappelés, estimez-vous heureux d'être à Coutances, RELATIVISEZ, svp. Vous avez vraiment le don de vous mettre dans des situations compliquées.

Certes, la fonction de chef d'établissement exige de vous une certaine rigueur, mais n'allez pas chercher la petite bête, ça ne sert à rien, vous vous fatiguez.

FO-Justice MA Coutances exige :

- 1. L'arrêt immédiat des procédures d'expertises injustifiées, vexatoires et humiliantes.**
- 2. Le respect des droits des agents (qu'il s'agisse de la gestion des CET ou de la prolongation d'activité) et le droit à la sérénité.**
- 3. Le focus immédiat de la direction sur les vrais problèmes : la maintenance et l'entretien de l'Ets, la sécurité du personnel et leurs conditions de travail.....**

Pour **FO-Justice MA Coutances** nous ne tolérerons aucun harcèlement institutionnel basé sur la délation, tout ce que nous voulons, c'est la sécurité de notre établissement. Vous nous avez supprimé beaucoup d'acquis, qui maintenant nous créent de l'insécurité. A qui la faute ?